

# LE PUBLICISTE.

QUARTIDI 14 Praical, an VII.



*Redoublement des préparatifs en Espagne pour l'expédition contre l'isle de Minorque. — Incendie de plusieurs vaisseaux dans le port de Constantinople. — Capitulation de la forteresse de Pizzighitton. — Déclaration faite à la diète de Ratisbonne par le ministre du roi de Suede, en qualité de duc de Poméranie. — Rareté de numéraire en Autriche. — Nouvelles diverses.*

*Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.*

*Les Loix et Arrêts du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des demi-feuilles qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour les remplir.*

*Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franco de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moulins, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.*

## ESPAGNE.

*Barcelonne, le 26 floréal.*

Hier un courrier de Madrid a annoncé ici que la flotte de Brest étoit heureusement entrée dans la Méditerranée. Cette nouvelle a redoublé l'activité des préparatifs de l'expédition projetée contre Minorque. Solano, celui qui a servi avec distinction à l'armée de Moreau, & Lacagnaga, tous deux maréchaux-de-camp, sont partis avant-hier pour Majorque sur un bâtiment de 18 canons. La Romana, lieutenant-général, qui devoit commander l'expédition, avoit mis à la voile de Valence; mais les corsaires l'ont forcé de rebrousser chemin. On nous flatte de voir arriver ici une partie de la flotte française; mais notre port malheureusement n'est pas propre à recevoir les gros vaisseaux. Quoiqu'il en soit, cette sortie de la flotte de Brest, évidemment concertée avec notre gouvernement, n'a fait que confirmer davantage l'opinion que l'on a de sa parfaite intelligence avec la France, & il y a tout lieu d'espérer qu'elle ne sera jamais altérée.

## AUTRICHE

*Vienne, le 29 floréal.*

Hier arriva ici M. de Thebeld, courrier anglais, expédié par l'ambassadeur de cette nation à Constantinople. Il a apporté la nouvelle que le 11 floréal, à neuf heures du soir, on entendit à Constantinople comme un coup de tonnerre venant du côté du canal; deux minutes après on entendit crier dans les rues: *A la trahison! nos vaisseaux sont perdus!* On trouva dans le port une frégate russe de 36, une anglaise de 40, & deux bâtimens turcs de 12 canons, bien équipés & approvisionnés. Sur la frégate russe le magasin à poudre étoit sauté, on voyoit le reste de ce bâtiment; le vaisseau anglais étoit percé à trois endroits, & a coulé bientôt à fond; il n'y a que le capitaine qui se soit échappé. Les bâtimens turcs, quoique très-endommagés, ont été sauvés. On fit aussitôt des recherches très-severes, pour découvrir les auteurs de ce forfait.

La gazette de la cour vient de publier la capitulation suivante, conclue entre le feld-maréchal Kaim & le capitaine Jacquey, commandant de la forteresse de Pizzighitton:

Art. 1<sup>er</sup>. La garnison rend la place avec toute l'artillerie, munitions, magasins, & tout ce qui appartient à la forteresse, sous le rapport civil & militaire.

II. La garnison sortira de la place le 22 floréal avec tous les honneurs de la guerre: elle déposera les armes sur le glacis & se rendra prisonnière de guerre. Les officiers français & ceux de leurs alliés conserveront leurs armes, bagages, chevaux & décorations militaires; il leur sera fourni des voitures pour le transport, ainsi que l'escorte nécessaire dans tous les pays occupés par les troupes de sa majesté l'empereur.

III. La garnison conservera ses effets & ses havre-sacs; il sera remis de part & d'autre des diages; ceux des français resteront dans la place jusqu'à ce que tout ait été fidèlement remis aux troupes impériales.

IV. Aussitôt après la signature de la capitulation, la porte de Crémone sera remise aux troupes impériales; le général de Seckendorff, qui commande à Gera, occupera la porte de ce côté.

V. Les habitans ne seront point inquiétés pour les opinions qu'ils ont manifestées pendant le séjour des français.

VI. Les malades & blessés resteront dans l'hôpital, seront traités par un chirurgien français, & confiés à la loyauté autrichienne; après leur guérison & leur échange, ils seront renvoyés en France sous escorte.

VII. Le commissaire des guerres français restera dans la place avec les autres employés français & cisalpins, jusqu'à ce que les magasins de toute espece aient été remis à ceux que le feld-maréchal-lieutenant Kaim nommera. Les non combattans seront remis en liberté & renvoyés aux avant-postes français.

Conclu & signé à Regono, le 20 floréal an 7.

KAIM, feld-maréchal-lieutenant.  
JACQUEY, capitaine & commandant.

## PRUSSE.

*Berlin, le 29 floréal.*

M. de Jacobi, ministre à Rastadt, & le secrétaire de l'ambassade, M. de Jordan, sont arrivés ici.

Hier & aujourd'hui il y a eu revue à Potsdam; le nombre des étrangers étoit considérable. La grande revue aura lieu les 2 & 4 prairial.

M. de Lucchesini est actuellement ici.

## A L L E M A G N E.

*Hambourg, le 4 prairial.*

Le sénat de cette ville vient de faire publier une proclamation qui défend toute assemblée politique de quelque espèce qu'elle soit, & invite tous les citoyens à éviter avec le plus grand soin les disputes que pourroient faire naître les habillemens ou les signes étrangers.

Cette proclamation est accompagnée de menaces sévères contre les infrauteurs.

*Munich, le 2 prairial.*

La gazette de cette ville contient l'article suivant :

« J'ai lu dans plusieurs feuilles le passage suivant : On soupçonne un certain Danican, auteur de *Cassandre*, et ci-devant général de la république, d'être le chef des meurtriers qui ont massacré les ministres français. Il est très-vrai que je suis l'auteur de *Cassandre* & de plusieurs autres ouvrages dans lesquels je parle contre la révolution française; mais il est très-faux que ce soit moi qui fusse à la tête de ceux qui ont tué Bonnier & Robespierre, & blessé Jean Debry. On prétend que ce dernier a déclaré que, parmi ceux qui l'ont attaqué, il a parfaitement reconnu le son de ma voix, ce qui est d'autant plus plaisant & d'autant plus faux, que le citoyen Jean Debry ne m'a jamais vu, ni entendu. Le tableau que je ne cesse de faire des agitateurs de la France, aura sans doute fait croire à Jean Debry qu'après avoir écrit contre lui & ses collègues, j'avois voulu joindre les actions aux paroles. J'étois, lors de ce tragique événement, à 30 myriamètres de Rastadt, & mon *alibi* est constaté juridiquement. J'invite tous les journalistes à vouloir bien insérer ma réclamation dans leurs feuilles, afin d'apprendre au monde, que c'est à tort qu'on a osé me désigner au public comme un chef de meurtriers ».

*Signé, AUG. DANICAN.*

( Danican a été très-mal informé; il n'est nullement question de lui dans les différens rapports de Jean Debry. )

*Ratisbonne, le 1<sup>er</sup> prairial.*

*Déclaration faite, au nom de sa majesté le roi de Suède, en sa qualité de duc de Poméranie, par son ministre près la diète générale de l'Empire.*

Comme sa majesté a déjà déclaré qu'elle ne regardoit plus le congrès de paix de Rastadt comme constitutionnel, depuis qu'une nouvelle guerre a éclaté, & qu'en conséquence elle a rappelé son ministre plénipotentiaire, ce congrès doit être regardé comme dissous. Aucune légation d'états de l'Empire ne pourroit rester à Rastadt, sans manquer à ce qu'elle doit au chef suprême. La guerre actuelle, à mon avis, doit être regardée comme une guerre d'Empire, & elle fut déjà déclarée telle antécédemment; & comme le congrès ne s'étoit assemblé que pour négocier la paix durant l'armistice, il résulte, selon moi, que les choses se trouvent sur le même pied où elles étoient auparavant.

Le premier devoir de chaque membre de l'Empire est donc de prendre part à cette guerre en fournissant son contingent; aucun état, d'après mon opinion, ne peut être dispensé de cette obligation, si ce n'est ceux qui, par leur position locale & le défaut de moyens, se trouvent dans l'impossibilité de le faire. Toute autre façon de penser me paroît inadmissible & inconstitutionnelle. Notre principale obligation est l'obéissance envers le chef suprême de l'Empire, & l'attachement à la constitution, afin d'assurer la jouissance de nos droits & prérogatives.

L'on pourroit peut-être alléguer que les intérêts & le bien-être de quelques états de l'Allemagne leur prescrivent ce qu'on appelle la neutralité; mais comme j'ai déjà excepté les souverains & pays des circonstances impérieuses mettent dans l'impossibilité de supporter le fardeau de la guerre, je ne trouve aucun objet de tenir une telle conduite, pour ceux à qui leur position locale ne fournit point une pareille excuse; & quand même la part qu'ils prendroient à la guerre seroit accompagnée de difficultés & de frais, ils n'ont pour cela aucun motif valable de manquer à leurs promesses. Non,

& il seroit à souhaiter que l'intérêt particulier ne conduisit jamais à de semblables démarches, & que la sainteté des promesses faites fût révérencée par nous, comme elle le fut par nos ancêtres. C'est uniquement par ce moyen, & non pas en s'isolant soi-même, en manquant à la sommation due au chef suprême, que l'intégrité de l'Empire sera maintenue.

Ne devons-nous pas déjà des remerciemens à l'empereur, qui, quoique abandonné à lui-même peu de tems après que la première guerre d'Empire eut commencé, soutint seul avec son peuple fidèle une guerre de cinq ans? Et si la paix qu'il fit ensuite avec la république ne fut pas entièrement à l'avantage général de l'Allemagne, ce fut peut-être uniquement parce qu'on ne pouvoit justifier une pareille atteinte, après avoir abandonné le chef suprême. Nous, souverains, qui exigeons de nos peuples fidélité & obéissance, il est de notre devoir de leur donner l'exemple en remplissant nos propres obligations. Et quels avantages a-t-on obtenus par la neutralité? a-t-elle été respectée, & n'est-il pas arrivé depuis assez d'événemens qui doivent nous convaincre du contraire. Comme l'accomplissement de mes obligations est pour moi ce qu'il y a de plus satisfaisant, je n'ai pu voir plus long-tems avec indifférence le silence général; j'ai cru aussi qu'un plus long silence de ma part seroit nuisible, & je regarde comme une grande récompense de l'avoir rompu ici. Celui qui lit dans le cœur des hommes est mon juge, & il verra sûrement dans le mien qu'aucun sentiment d'ambition ne m'a porté à la démarche que je fais, & que j'ai été uniquement inspiré par le desir de rétablir l'union, la confiance & l'intégrité dans le corps germanique.

Je déclare donc ici à mes co-états que je suis prêt, dès ce moment, à faire marcher mon contingent, comme duc de Poméranie, & je desire que tous les membres bien pensans de l'Empire, & principalement ceux qui ont assez de puissance pour le soutenir efficacement, imitent mon exemple.

*Nuremberg, le 3 prairial.*

Quoique les succès momentanés des Autrichiens aient donné quelque faveur aux obligations de la banque de Vienne, la rareté de l'argent augmente de jour en jour. Toutes les dépenses de l'état sont payées en papier. Les fourrages manquent à la cavalerie autrichienne dans beaucoup d'endroits, & l'archiduc a beaucoup de peine à s'en procurer, faute d'argent. Il vient de frapper de réquisition exorbitante les pays de Wurzburg, Bamberg & Schawentz en Franconie, mais ces états lui ont déclaré qu'ils étoient dans l'impossibilité d'y satisfaire. Le manque de provisions & d'argent jette le prince dans un grand embarras, & c'est à quoi il faut attribuer l'inaction de ses troupes.

*Hanau, le 4 prairial.*

Nous avons reçu ici la nouvelle que l'archiduc Charles quittera décidément l'armée. Quoiqu'il ne soit pas encore remplacé, il doit recevoir sous peu l'ordre de retourner à Vienne. Il n'ignore rien de tout ce qui s'est passé à son égard à la cour, où l'impératrice s'est montrée son ennemie déclarée. Il est à croire que l'absence de ce prince influera beaucoup sur l'esprit des troupes, dont il est très-aimé. On assure même qu'un grand nombre d'officiers ont envoyé une requête à l'empereur, pour le prier de lui conserver le commandement de l'armée.

*Frankfort, le 7 prairial.*

L'electeur palatin a déjà changé de politique; il a rétabli la langue bavaroise de l'ordre de Malte, & accordé le passage de 45 mille russes par ses états, & a envoyé un ministre à Petersbourg pour signifier ce changement forcé.

*Nota.* Les dernières lettres de Munich ne disent rien de cette nouvelle si invraisemblable.

On parle d'une grande association qui est sur le point de se former en Allemagne, contre le nouveau plan de partage projeté par la Russie & l'Autriche, suivant lequel ces deux puissances tendroient à limiter l'influence de la Prusse, & à faire de nouvelles acquisitions, au nombre desquelles on compte la Bavière pour l'Autriche. On assure que cette asso-

ciation est déjà très-avancée, & qu'elle pourroit, lorsqu'elle se sera une fois formée, s'allier avec la France contre la coalition de la Russie, l'Autriche & l'Angleterre.

On continue les armemens de paysans dans les différentes parties de l'Allemagne; on les organise en bataillons, & on les réunit ensuite aux troupes réglées autrichiennes.

### A N G L E T E R R E.

*Londres, le 2 prairial.*

Le bruit se répand en ce moment que la continuation de la goutte jointe à quelque autre maladie accidentelle, a réduit le chancelier de l'échiquier à un état si déplorable, qu'il se voit obligé de partir incessamment pour les eaux de Bath. Quelques personnes assurent même que les médecins ont déclaré qu'ils espéroient peu de l'effet que produiroient les eaux, & que le ministre se verroit obligé de renvoyer le porte-feuille.

On apprend de Dublin que les régimens de milice irlandaise qui étoient au moment de s'embarquer pour passer en Angleterre, ont reçu contre-ordre, dès qu'on a eu appris la sortie des Français de Brest. Ils resteront en Irlande jusqu'à nouvel ordre.

### R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

*Bayonne, le 4 prairial.*

Deux vaisseaux de ligne et une frégate espagnole sont entrés au port de Santona, entre Bilbao et Saint-Ander, venant de Vera-Cruz. Cette division porte cinq millions de piastres fortes, dont trois pour le gouvernement et deux pour le commerce; plus, 1700 sarrons de cochenille, et quelques centaines de sarrons d'indigo, de cacao, &c. On évalue à plus de 60 millions tournois tout ce retour.

*Gand, le 10 prairial.*

Le département de l'Escaut jouit toujours de la plus grande tranquillité. La levée de son contingent dans le complément des 200,000 hommes se fit avec succès. Déjà 500 conscrits sont partis du dépôt, plus de 200 sont prêts à partir & d'autres nous arrivent de tous les cantons de cet arrondissement. La surveillance la plus active est exercée sur tous les points du département; par ce moyen, l'on espère maintenir cet arrondissement dans l'heureuse situation dans laquelle il se trouve.

*Paris, le 13 prairial.*

On ne sait comment s'est répandu le bruit que le directeur Sieyès étoit déjà passé à Bruxelles. On n'avoit pas encore hier de réponse aux dépêches du courrier qui a porté la nouvelle de sa nomination, & on ne pouvoit la recevoir qu'aujourd'hui ou demain.

— Le directoire exécutif a, par arrêté du 28 floréal, déclaré être satisfait de la conduite du citoyen Victor Hugues, son agent particulier à la Guadeloupe, pendant sa mission.

— Le ministre de la police a nommé le citoyen Philippot, commissaire du directoire exécutif près la municipalité de Noyers (département de l'Yonne), pour remplir la place de chef de la division des émigrés, vacante par la retraite du citoyen Simonet, nommé au conseil des anciens.

— Une lettre écrite de Toulon, à bord de l'*Invincible*, le 1<sup>er</sup> prairial, porte ce qui suit: « Nous mettons demain à la voile. Au moment que je vous écris, il entre en rade dix-huit voiles espagnoles, &c. Elles ont été attaquées par les Anglais; mais elles sont restées victorieuses. »

— Un de nos journaux annonce que la dissolution de la

diete de Ratisbonne & de l'Empire Germanique vient d'être arrêtée & signée entre M. Thugut & les ministres des puissances coalisées; & qu'un corps de 45 mille russes, sous les ordres du comte de Leibbach, est destiné à mettre ce projet à exécution, en opérant la réunion du cercle de Bavière & du Haut-Palatinat avec l'Autriche & la Bohême, tandis que Paul 1<sup>er</sup>, après avoir usurpé la grande-maîtrise de Malte & la papauté, s'emparera de Constantinople, de toute la Turquie Européenne, & sur-tout de l'Archipel & des Dardanelles.

« Voilà, ajoute-t-il, le fruit de la fausse politique & de la terreur imaginaire qui ont égaré les états secondaires de l'Allemagne, au point de ne rêver que révolution, & de ne pas s'apercevoir de l'abîme profond que la nouvelle coalition creusait sous leurs pieds ».

— Pendant six jours de la décade, la grande galerie du Muséum des Arts de Paris offre le coup-d'oeil le plus intéressant. De jeunes peintres de l'un & de l'autre sexe, montés sur des sièges élevés sur divers échafaudages, étudient, copient avec leurs crayons ou leurs pinceaux les chefs-d'œuvres rassemblés dans ce beau lieu. Ces jours-là les artistes, les étrangers, les militaires y sont seuls admis. L'autre jour j'y vis un soldat de passage qui y avoit fait entrer son père, sa mère, sa sœur, bons villageois sortis pour la première fois de leur commune, & qui vraisemblablement n'avoient jamais vu de peintures que l'enseigne de leur auberge ou la croûte enfumée du maître-autel. Ces bonnes gens n'apercevoient point de différence entre le Poussin & Watteau; mais ils étoient tout fiers de se trouver là; & le fils, encore plus fier de les y conduire, sembloit leur dire: *c'est moi qui ai conquis beaucoup de ces tableaux.*

Les trois derniers jours de chaque décade la scène change: la galerie est ouverte au public, & offre une allée de promenade où tout est spectacle, ce qui la fréquente, comme ce qui la décore. Ici l'on voit un ignorant qui n'a luire que les défauts; d'autres qui expliquent ce qu'ils ne comprennent pas: on y voit des femmes élégantes qui semblent être venues pour remplacer les modèles sous les copies des Rubens, des Vander-Weiff & des Lebrun.

— La diligence de Nantes à Paris a été arrêtée, le 7 de ce mois, par 150 hommes armés qui portoient à-peu-près l'uniforme des anciens chouans. Ils ont commencé par demander l'argent qu'ils croyoient être chargé dans la diligence pour le compte de la république, & qui, dit-on, étoit resté à Angers.

— Un parlementaire anglais, sortant de Portsmouth, est entré, le 7 prairial, à Cherbourg, portant environ trente à quarante personnes. Elles s'accordent toutes à assurer que lorsqu'on apprit en Angleterre la sortie de l'escadre de Brest, Palarme fut générale; mais bientôt la joie & les fêtes publiques ont succédé à la terreur, en apprenant que cette escadre avoit dû rentrer dans un port de France.

— Les généraux russes & autrichiens ont adressé aux habitans du Bas-Valais une proclamation, dans laquelle, après avoir annoncé que leur intention est de rétablir en Helvétie l'ancien ordre de choses, ils les invitent à poser les armes sans délai. « Si, ajoutent-ils, quelqu'un d'entre vous est trouvé les armes à la main, nous vous annonçons qu'il sera sans grâce passé au fil de l'épée, ses avoirs confisqués, & que leurs femmes & enfans ne seront pas même épargnés, pour servir d'exemple à tous les *mutins*. »

— Lorsqu'on apprit à Madrid que Paul 1<sup>er</sup>. avoit renvoyé l'ambassadeur espagnol, l'ambassadeur russe reçut

ordre de quitter Madrid en 24 heures, & l'Espagne en huit jours. Les troupes espagnoles s'approchèrent de la frontière de Portugal.

— Des lettres de Berlin apprennent que M. de Woronzoff, depuis treize ou quatorze ans ministre de la cour de Russie près celle de Londres, a été nommé premier ministre & grand chancelier à la place de Rosborodko.

— Quoiqu'on ait vendu en Portugal un grand nombre de propriétés ecclésiastiques pour restaurer le trésor royal, le papier du gouvernement y tombe de jour en jour.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen JEAN DEBRY.

Séance du 13 prairial.

Danbermesnil fait un rapport sur les réclamations de plusieurs cantons solidaires de communes qui ont contracté des dettes avant la révolution. — Le conseil lui donne acte de la première lecture.

Jacomín fait adopter l'établissement d'une sixième caisse de recette dans le département de la Drôme. Le siège en est fixé à Digue.

Natoire. — Vous avez entendu hier les détails des assassinats commis dans le département de Vaucluse, je viens aujourd'hui vous entretenir de ceux dont celui des Bouches-du-Rhône est le théâtre. Un grand nombre de républicains sont déjà tombés sous les poignards des assassins. Ces crimes ont lieu en plein jour & dans le sein même des communes. Les brigands portent l'uniforme national, & on a reconnu parmi eux plusieurs émigrés de ce département. Ils parcourent les campagnes, divisés en deux colonnes, & partent par-tout l'effroi & la dévastation. La cause de ces crimes est dans l'anéantissement de l'esprit public, dans la corruption des tribunaux qui sont vendus à l'étranger. L'orateur demande le renvoi de ces observations à la commission chargée de faire un rapport sur la responsabilité des communes.

Boulay-Paty. — Je pourrais citer d'autres faits; mais je me borne à demander que la commission dont il s'agit soit tenue de faire son rapport samedi, ou qu'elle soit remplacée.

Sur l'observation de Roëmers, le conseil arrête que cette commission, à laquelle est réunie celle chargée de proposer une augmentation de la gendarmerie, sera entendue samedi prochain.

Lehardy donne lecture d'une adresse de Rouen & des administrateurs du département de la Seine-Inférieure, qui témoignent leur indignation contre l'attentat commis à Rastadt. — Mention au procès-verbal.

Le commissaire du directoire près le tribunal de cassation transmet au conseil un référé de ce tribunal, par lequel il s'est, en conformité de l'art. 256 de la constitution, déclaré incompétent pour prononcer sur un second jugement attaqué, quant au fond, par les mêmes moyens que le premier. — Renvoi à une commission.

Après avoir entendu Saint-Horent, au nom de la commission chargée de préparer le travail relatif aux contributions de l'an 8, le conseil adresse un message au directoire pour lui demander les renseignements que ses commissaires ont dû lui transmettre en exécution de la loi du

3 nivôse concernant les contributions mobilière, somptuaire & personnelle.

On reprend la discussion sur les débetés des anciens comptables.

Perrin (de la Gironde) invoque la question préalable sur le projet. — Son discours sera imprimé & renvoyé à la commission.

Le président appelle à la tribune Duplantier, pour faire un rapport sur les tribunaux de commerce. L'impression est ordonnée.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen COURDAN.

Séance du 13 prairial.

Sur le rapport de Lemoine-Desforges, le conseil approuve une résolution du 22 floréal, qui autorise la commune de Billon, département du Puy-de-Dôme, à aliéner des mazes de bâtimens.

Sur celui de Saligny, il approuve une autre résolution du 30 floréal, qui autorise l'échange de portions de terrains entre l'hospice civil & la commune de Goudreville, département de la Meurthe.

Une autre membre fait ensuite rejeter une résolution du 27 germinal, qui autorisait l'administration centrale de la Loire-Inférieure à concéder au citoyen Moiret, constructeur de navires, un terrain national pour en faire un chantier de construction, attendu qu'il y a erreur dans l'énonciation de la contenance du terrain à concéder.

Sur le rapport de Chassiron, le conseil approuve une résolution du 28 floréal, qui transfère dans la commune d'Oppy, comme point le point le plus central, le siège de l'administration du canton de Fresne-lès-Montauban, département du Pas-de-Calais.

Bourse du 13 prairial.

Amsterdam.....	62 $\frac{1}{4}$ ; 63.	Rente provis.....	5 f.
Idem cour 57 $\frac{5}{8}$ à $\frac{5}{8}$ , 58 $\frac{3}{4}$ à $\frac{5}{8}$ .		Tiers cons. 11 f. 25 c.	50 c.
Hambourg.....	193 $\frac{1}{2}$ ; 191.	Bon $\frac{2}{4}$ .....	98 c. 1 f.
Madrid.....		Bon $\frac{1}{4}$ .....	
Mad effec. 15 f., 14 f. 56 c.		Bon $\frac{1}{2}$ .....	
Cadix.....		Bon des 6 dern. mois de l'an 6,	
Cadix effect. 15 f., 14 f. 56 c.		84 f. 75 c., 85 f. 25 c.	
Gènes.....	99 à 98 $\frac{3}{4}$ , 97 à 96 c.	Action de 50 fr. pour la caisse	
Livourne.....	107, 106.	des rentiers.....	43 f.
Bâle.....	1 $\frac{1}{2}$ ben., pair.	Or fin.....	106 f. 75 c.
Lausanne.....	$\frac{1}{2}$ ben.	Ling. d'arg.....	50 f. 75 c.
Milan.....		Portugais.....	97 f. 63 c.
Genève.....		Piastre.....	5 f. 45 c.
Lyon.....	pair 25 j.	Quadruple.....	82 f.
Marseille.....	pair 25 j.	Ducat d'Hol.....	11 f. 75 c.
Bordeaux.....	pair 25 j.	Quinée.....	26 f. 50 c.
Montpellier.....	pair 25 j.	Souverain.....	35 f. 13 c.

Esprit  $\frac{2}{3}$ , 350 à 360 f. — Eau-de-vie de Montpellier, 22 feg., 280 f. — Rochelle, 22 d., ..... — Cognac 22 d. 325 f. — Huile d'olive, 1 f. 25 c. — Café Martiniqu., 3 fr. 40 cent. — Café Saint-Domingue, 3 fr. 5 à 10 c. — Sucre d'Anvers, 2 fr. 45 à 55 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 40 à 45 c. — Savon de Marseille, 1 fr. — Coton du Levant, 2 fr. 60 à 80 c. — Coton des Isles, 4 f. 35 c. à 5 f. 10 c. — Sel, 4 f. à 4 f. 50 c.

A. FRANÇOIS.